



24 Rue Robert Doisneau
16000 Angoulême

France

FRANCOIS : François Charrier

Tel : 06 32 10 50 16

Email : francoischarrierpromoburo@gmail.com

Devis DEV-20260312-02611

En date du : 12/03/2026

COMMUNE D AUSSAC

61 Rue DE LA REPUBLIQUE

16560 AUSSAC-VADALLE

France

Objet : **MAIRIE DE AUSSAC VADALLE**
DEVIS AMENAGEMENT SALLE DU CONSEIL

Image	Nom / Code	Description	Qte	Remise	PU HT	TVA	Total HT
TABLE MONSIEUR LE MAIRE ET ADJOINTS							
	SP28.250 .60	PLAN SUR MESURE SEUL - L 250 P 60 CM - EPAISSEUR 28 MM	1,00	29,85 15,00%	499,00 169,15 unité	20,00 % (33,83)	169,15
	NG41	PIED SUPPORT CARRE : - HAUTEUR 71.2 CM	4,00	8,10 15,00%	54,00 45,90 unité	20,00 % (36,72)	183,60 Écotaxe en sus 1,12
	NL41	PIEtement Y MDD : - HAUTEUR 71.2 CM	1,00	9,30 15,00%	62,00 52,70 unité	20,00 % (10,54)	52,70 Écotaxe en sus 0,20
TABLE DU CONSEIL A PLATEAU RABATTABLE ET SUR ROULETTES EQUIPEES DE FREINS							
	REN888 COL6750	TABLE PLATEAU BASCULANT L140 P 60 CM : - GAMME FT 12 - FINITION STRATIFIE 24 MM - PIEtement EQUIPE DE ROULETTES AVEC FREIN - PIECES DE LIAISONS INTER-TABLES FOURNIES	6,00	50,85 15,00%	339,00 288,15 unité	20,00 % (345,78)	1 728,90 Écotaxe en sus 27,96
VOILE DE FOND OPTIONNEL POUR TABLE FT12							
	REN899 COL6973	VOILE DE FOND POUR TABLE FT12 L140 CM : - FINITION MELAMINE 19 MM	6,00	9,00 15,00%	60,00 51,00 unité	20,00 % (61,20)	306,00 Écotaxe en sus 5,04
PRESTATION PROMOBURO							
	PRESTA TION	LIVRAISON INSTALLATION MONTAGE REVALORISATION DES DECHETS OFFERTE	1,00	100,00 100,00%	400,00 0,00 unité	20,00 % (0,00)	0,00

Notes : DELAI DE LIVRAISON 4 SEMAINES - FINITION TABLE A DEFINIR SELON NUANCIER LAFA JOINT

Montant total HT	2 440,35 €
Écotaxe	34,32 €
Total net HT	2 474,67 €
TVA 20,00%	494,93 €
Montant total TTC	2 969,60 €

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :

Date de validité :	11/04/2026
Moyen de règlement :	chèque, virement bancaire
Délai de règlement :	fin de mois
Date limite de règlement :	31/03/2026
Mode de TVA :	TVA exigible sur les débits

[Les ordres sont facturés au tarif en vigueur au moment de la livraison](#)

RÉCLAMATION/Aucune réclamation ne sera recevable si elle est formulée plus de 48 heures après réception de la marchandise
PAIEMENT/ Sauf convention contraire, nos marchandises sont payables à notre siège social : soit au comptant par chèque, soit par virement à 30 jours date de facture. Le défaut de paiement à l'échéance fixée entrainera, Quel que soit le mode de règlement prévu et sans mise en demeure préalable :l'exigibilité immédiate de toutes les sommes non échues, qui, pourrions-nous être dues :le droit à notre produit suspendre l'exécution des autres commandes que nous aurions pu accepter :pénalités de retard :3 fois le taux de l'intérêt légal En outre lorsque le recouvrement de la créance sera confié à un huissier de justice, il sera fait application d'une indemnité égale à 12% de la totalité des sommes dues (avec un minimum de 30.00€) à titre de dommages et intérêts ,outre les frais judiciaires, En cas de litige, seuls les tribunaux d'Angoulême seront compétents.La société PROMOBURO reste propriétaire des marchandises vendues j'usqu'à paiement intégral du prix (Loi n° 80.335 du 12 mai 1980 JO du 13 mai)

Prestation de services intracommunautaire : « TVA due par le preneur article 283-2 du CGI » et « Article 44 Directive 2006/112/CE »
livraisons de biens intracommunautaires : « Exonération de TVA, article 262 ter 1 du CGI ».